



VILLE DE GENAY SERVICE SPORTS ANIMATION JEUNESSE

NOTICE D'INFORMATION / REGLEMENT INTERIEUR

Les enfants (3 à 5 ans) sont accueillis au centre de loisirs L'Ile aux Trésors. Ils pourront pratiquer des activités diversifiées en respectant leurs choix, leurs goûts, leurs rythmes.

Sous réserve des évolutions de la situation sanitaire

PERIODES ET HORAIRES:

Ouverture du Lundi 15 avril 2024 au vendredi 26 avril 2024

Le matin, accueil des enfants entre 8H00 et 9H00.

Le soir, accueil des parents entre 17H00 et 18H00 au même endroit.

<u>Inscription possible</u>: journée complète; demi-journée (mais sans repas)

ASSURANCE:

Il est rappelé l'intérêt de souscrire un contrat d'assurance de personnes notamment assurance scolaire et extrascolaire couvrant les dommages corporels auxquels ces derniers peuvent être exposés lors de la pratique des activités.

RESTAURATION:

Vous nous les confiez pour déjeuner (commande passée à l'inscription) ATTENTION: Cette commande s'honore d'avance, les repas non consommés ne sont pas remboursés quel que soit le motif.

ENCADREMENT:

Direction assurée par des éducateurs diplômés BAFD. Animation assurée par des animateurs diplômés : 1 Animateur pour 8 enfants

NOUS JOINDRE:

Il est possible de joindre l'Ile aux trésors au 06-73-87-55-98, uniquement pendant la période de vacances et en cas de force majeure.



ACTIVITES:

Nous proposons des activités variées pour répondre aux besoins et au rythme de chaque enfant : activité d'éveil, sensorielle, sportive, musicale, de manipulation, de coopération, en intérieur et en extérieur

PRESENCES

Toutes les réservations sont définitives, elles seront automatiquement facturées. Quel que soit le nombre de journées de présence de vos enfants ; nous ne procédons à aucun remboursement, sauf cas de force majeure. Dans ce cas, veuillez présenter un justificatif concernant l'absence (certificat médical par exemple). Le premier jour reste facturé.

Pour le bon fonctionnement de nos structures, nous vous remercions de prévenir de toutes absences pour permettre aux familles en liste d'attente d'avoir une place.

PROPRETE

Les enfants doivent avoir acquis la propreté.

TROUSSEAU

Tous les jours, il est recommandé pour chaque enfant, d'apporter :

- ✓ Une tenue complète de rechange, le doudou
- ✓ Une tenue adaptée aux différentes activités proposées par les animateurs (peinture, sport, baignade...)
- ✓ Casquettes, crème solaire
- ✓ Piscine sur place : Maillot de bain, serviette
- √ Gourde et Goûter

Il est souhaitable que les vêtements soient marqués au nom de l'enfant. Il est recommandé aux enfants de ne pas amener d'argent, ni d'objets de valeur.

PRECISIONS IMPORTANTES

Nous vous demandons d'être ponctuel (horaires d'arrivée et de départ).

Dernier départ des enfants à 18H00

Tout changement de coordonnées ou d'information sur la fiche d'inscription doit être mentionné par écrit, daté, signé et remis au directeur.

Pensez à vérifier les heures de rendez-vous pour chaque sortie afin de ne pas perturber l'organisation des transports.

RENSEIGNEMENTS MAIRIE DE GENAY Service Sport / Animation / Jeunesse Tél. 04-72-08-78-88 www.villedegenay.com

guichetunique@villedegenay.com







VILLE DE GENAY SERVICE SPORTS ANIMATION JEUNESSE

NOTICE D'INFORMATION / REGLEMENT INTERIEUR

Les enfants (6 à 16 ans) sont accueillis au centre GENAY PLANETE JEUNE à l'espace Henri Vicard. Ils pourront pratiquer des activités diversifiées.

PERIODES ET HORAIRES:

Ouverture du Lundi 15 avril au 26 avril 2024.

Le matin, accueil des enfants entre 8H00 et 9H00. Le soir, accueil des parents entre 17H00 et 18H00 à l'espace Henri Vicard (Hall des sports).

Inscription possible: journée complète; demi-journée (mais sans repas) Les vendredis inscriptions à la journée uniquement (grand jeu)

ASSURANCE:

Il est rappelé l'intérêt de souscrire un contrat d'assurance de personnes notamment assurance scolaire et extrascolaire couvrant les dommages corporels auxquels ces derniers peuvent être exposés lors de la pratique des activités.

RESTAURATION:

Vous nous les confiez pour déjeuner (avec leur propre repas ou commande passée à l'inscription)

ATTENTION: Cette commande s'honore d'avance, les repas non consommés ne sont pas remboursés quel que soit le motif.

ACTIVITES:

Nous proposons des activités variées pour répondre aux besoins et au rythme de chaque enfant : activité manuelle, sportive, musicale, de coopération, en intérieur et en extérieur

PRESENCE:

Toutes les réservations sont définitives, elles seront automatiquement facturées. Quel que soit le nombre de journées de présence de vos enfants ; nous ne procédons à aucun remboursement, sauf cas de force majeure. Dans ce cas, veuillez présenter un justificatif concernant l'absence (certificat médical par exemple). Le premier jour reste facturé.

Pour le bon fonctionnement de nos structures, nous vous remercions de prévenir de toutes absences pour permettre aux familles en liste d'attente d'avoir une place.

NOUS JOINDRE:

Il est possible de joindre l'Ile aux trésors au 06-73-87-56-09 uniquement pendant la période de vacances et en cas de force majeure.



ENCADREMENT:

Educateurs Territoriaux des Activités Physiques et Sportives de la ville de GENAY et vacataires diplômés.

TROUSSEAU:

Tous les jours, il est recommandé pour chaque enfant, d'apporter :

- ✓ Des chaussures de sports réservées à un usage extérieur
- ✓ <u>Des chaussures de sports réservées à un usage intérieur</u>, des vêtements souples (type survêtement).
- ✓ Un change complet
- ✓ Une tenue adaptée aux différentes activités proposées par les animateurs (peinture, sport, baignade...)
- √ Casquettes, crème solaire
- √ Gourde et Goûter

PRECISIONS IMPORTANTES:

Nous vous demandons d'être ponctuel (horaires d'arrivée et de départ).

Dernier départ des enfants : 18H00

Tout changement d'information sur la fiche d'inscription, doit être mentionné par écrit, daté, signé et remis au directeur.

Pensez à vérifier les heures de rendez-vous pour chaque sortie afin de ne pas perturber l'organisation des transports.

REGLEMENT INTERIEUR:

Le bon déroulement du stage GENAY PLANETE JEUNE réclame un investissement personnel des enfants, dans un esprit de camaraderie conforme à toute vie en collectivité, y compris entre eux, avec les animatrices et animateurs.

Toute atteinte à cette collaboration ou à cet esprit, si elle est délibérée ou répétée, ainsi que toute incorrection (verbale, physique, gestuelle, combinée) seront immédiatement réprimées, et si nécessaire sanctionnées (du plus simple avertissement pour les fautes les plus bénignes jusqu'au renvoi définitif sans remboursement possible pour les fautes les plus graves). Tout litige sera réglé entre les parents concernés et le directeur du centre. Il est recommandé aux enfants de ne pas amener d'argent, ni d'objets de valeur (montre, gourmette, bague...). GENAY PLANETE JEUNE décline toute responsabilité en cas de vol ou de détérioration.

Enfants et parents reconnaissent avoir pris connaissance du règlement et s'engagent à le respecter.

RENSEIGNEMENTS MAIRIE DE GENAY SERVICE SPORTS / ANIMATION / JEUNESSE Tel. 04/72/08/78/88 www.villedegenay.com

guichetunique@villedegenay.com

